



Bruxelles, le 10 mai 2021

Madame la Ministre des Affaires Etrangères
et des Affaires européennes
Via e-mail : sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Nos références : 2021-05-10-Disability-Rights-Strategy-2021-2030-Council-
Conclusions-Interpellation-BE-OME
Votre correspondant : Olivier Magritte
Madame la Ministre chargée des Personnes handicapées
Copie : Représentation permanente de la Belgique auprès de
l'Union européenne : Frederique.Fastre@diplobel.fed.be
Annexes : 1

Objet : *Disability-Rights-Strategy-2021-2030-Council-Conclusions-
Interpellation-BE*

Madame la Ministre

L'European Disability Forum (EDF) nous informe de l'imminence d'une décision au niveau du Conseil des Ministres européens sur la Stratégie européenne des personnes handicapées 2021-2030 (en discussion lors des *Social Questions Working Party*).

Il ressort des informations dont dispose l'EDF que la Belgique aurait pris une attitude positive dans ces négociations en défendant, notamment, une approche volontariste en matière de « vie décente » et d'aménagements raisonnables sur les lieux de travail (voir en annexe l'e-mail envoyé par l'EDF à la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne).

Le *Belgian Disability Forum asbl* (BDF) se réjouit d'un tel positionnement.

L'accès et le maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap mérite en effet une attention toute particulière : leur taux d'emploi, notamment en Belgique, reste beaucoup trop faible, ce qui ne permet pas à nombre d'entre eux de mettre leurs compétences au service de la société.



Bruxelles, le 10 mai 2021

La notion de « vie décente » est tout à fait essentielle : beaucoup de personnes en situation de handicap vivent de ressources faibles et doivent, par ailleurs, faire face à des dépenses supplémentaires par rapport aux autres citoyens, compte tenu d'un environnement qui n'est généralement pas accessible. Souvent, ces coûts supplémentaires les placent dans une situation telle qu'ils ne peuvent poser aucun choix de vie ni même, souvent, rencontrer l'ensemble de leurs besoins de base.

Dans l'e-mail que l'EDF a adressé à la Représentation permanente auprès de l'Union européenne, cet aspect est placé sous le vocable « Independent living ». Après vérification avec la collaboratrice de l'EDF, il est apparu qu'il convient bien de lire « vie décente » .

Le BDF vous soutient sans réserve sur le droit de chaque citoyen européen à accéder une vie décente.

Le BDF vous remercie pour les efforts que vous déployez dans ce dossier et se tient à votre entière disposition pour en discuter les différents aspects, à votre meilleure convenance.

Recevez, Madame la Ministre, nos salutations les meilleures.

Gisèle MARLIÈRE
Secrétaire générale

Pierre GYSELINCK
Président